

20 déc 2024 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2024

## Soutien fédéral aux employeurs qui ont été touchés par les inondations en Région wallonne à l'été 2021 - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'accord de coopération visant à opérationnaliser le mécanisme d'aide afin de pouvoir apporter un soutien fédéral aux employeurs qui ont été touchés par les inondations en Région wallonne à l'été 2021 et qui ont subi des dommages de ce fait.

L'accord de coopération met en œuvre les décisions prises dans le cadre de la loi du 26 décembre 2022 modifiant la loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance, relatif à la seconde prolongation de la période d'application des zones d'aide et introduisant une dispense de versement de précompte professionnel pour les employeurs touchés par une calamité naturelle.

L'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi.

*Avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération de 8 juillet 2024 entre l'Etat fédéral et la Région wallonne relatif à l'exécution des articles 19/1 à 19/3 de la loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laurens Soenen  
Porte-parole  
+ 32 471 30 11 90  
[laurens.soenen@vincent.minfin.be](mailto:laurens.soenen@vincent.minfin.be)